

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Quatorzième session de la Conférence des Parties
La Haye (Pays-Bas), 3 – 15 juin 2007

Comité II

Inspection physique des chargements de bois

PROJETS DE DECISIONS DE LA CONFERENCE DES PARTIES

Le présent document a été préparé par le Secrétariat sur la base du document CoP14 Doc. 42, après discussion à la 10^e séance du Comité II.

A l'adresse du Secrétariat

- 14XX Le Secrétariat établira un groupe de travail électronique qui, en consultation avec le Comité pour les Plantes et les organisations pertinentes:
- a) demandera et compilera les procédures appliquées par les Parties pour:
 - i) identifier les essences inscrites aux annexes CITES et les espèces semblables; et
 - ii) inspecter les chargements de bois des essences inscrites aux annexes CITES; et
 - b) indiquera comment les autorités CITES peuvent accéder à ces procédures.

Sur cette base, le groupe de travail devrait identifier les éléments permettant la poursuite du travail, qui devraient être soumis à la 58^e session du Comité permanent.

A l'adresse du Comité permanent

- 14.XX Le Comité permanent élaborera, avec l'appui du Secrétariat et en consultation les Parties et les organisations intergouvernementales pertinentes, le résultat du groupe de travail, afin de déterminer les meilleures pratiques et les mesures de renforcement des capacités susceptibles d'être appliquées avec l'appui financier et/ou technique des donateurs.